



Déclaration commune CEOE-Medef



Des entreprises européennes plus performantes dans une Union rénovée

25^e sommet Espagne-France

Malaga, Espagne, 20 février 2017

L'Union européenne est la plus grande réalisation de l'histoire contemporaine. Nous célébrons cette année le soixantième anniversaire de la signature du traité de Rome. C'est l'occasion de marquer un nouveau départ pour notre projet commun en le refondant à partir d'une prise de conscience collective de ses valeurs fondamentales : la démocratie, la liberté, la paix et le progrès économique et social.

Il est plus que temps pour l'Europe de retrouver confiance et de passer à l'offensive. Nous demandons à nos dirigeants de prendre ensemble l'initiative. Face aux pressions internes et extérieures, nous devons rassembler nos forces et nous mobiliser pour relancer le projet européen.

La communauté des entreprises française et espagnoles, avec ses partenaires européens, demeure résolument engagée en faveur du projet européen. Nous vivons une époque de bouleversements ouvrant sur d'immenses opportunités. Celles-ci sont souvent occultées, chez beaucoup de concitoyens, par un sentiment d'inquiétude vis-à-vis des perspectives de l'Europe, nourrissant le populisme, l'extrémisme et les discours nationalistes.

La CEOE et le Medef ont la conviction que l'Union européenne sera en capacité de faire face à tous ses défis dès lors que les Etats membres et les institutions montreront leur unité, leur vision partagée et leur leadership. Notre premier objectif commun est de rénover l'Union pour la rendre plus solide encore dans un scenario post-Brexit.

Cela ne sera réalisable que si l'Union économique et monétaire est renforcée et si le potentiel du marché unique -avec ses quatre libertés- est libéré. L'agenda européen doit être réorienté pour assurer la création d'entreprises et leur succès. La réussite d'une entreprise n'est pas seulement celle des salariés ou du chef d'entreprise mais aussi celle des territoires où ses activités sont implantées, aussi bien en termes d'investissement que de création d'emplois.

Les entrepreneurs espagnols et français ont identifié les priorités suivantes :

1. Avenir de l'Union européenne et Brexit

Dans un contexte marqué par une faiblesse persistante de la croissance en Europe, qui pourrait s'aggraver du fait des incertitudes de plus en plus lourdes au niveau européen, comme au niveau mondial, il incombe aux Etats-membres et aux institutions européennes de

définir une stratégie efficace, avec un calendrier précis et axée sur des résultats. Priorité sera donnée aux projets qui apporteront une véritable *valeur ajoutée européenne* pour libérer notre potentiel de croissance, de compétitivité et de prospérité. Il est primordial que, dans le respect du principe de subsidiarité, l'Union européenne puisse atteindre des résultats concrets en faveur des entreprises comme des citoyens, grâce à une réglementation plus simple et plus claire.

Le processus de retrait du Royaume-Uni doit s'opérer de la manière la plus ordonnée possible. Aucune solution ne sera durable si elle ne s'accompagne pas aussi d'une réponse plus large aux problèmes auxquels, nous, Européens, sommes confrontés, en particulier notre sécurité collective et la gestion maîtrisée de nos flux migratoires.

La négociation du Brexit doit être encadrée par des principes clairs, en tout premier lieu celui selon lequel le Royaume-Uni ne devra pas bénéficier d'une situation plus favorable en étant en dehors de l'Union. L'intégrité du marché unique européen et de ses quatre libertés doit être préservée. Enfin, et ce n'est pas le moins important, les organisations professionnelles doivent être parties prenantes de la négociation, afin que puissent être correctement abordées et discutées, entre autres sujets dont les services financiers, les questions des droits et procédures douanières, d'accès au marché et de convergence réglementaire. Des solutions praticables doivent être trouvées dans des délais raisonnables afin de réduire autant que possible l'incertitude. Enfin, nul ne doit sous-estimer la nécessité d'une négociation loyale avec le Royaume-Uni. Ce pays restera notre client, notre fournisseur et notre allié dans de nombreux domaines. Il s'agit de faire preuve de pragmatisme de part et d'autre de la Manche.

2. Une Union économique et monétaire plus intégrée

L'objectif principal est de dissiper l'incertitude quant à la capacité de la zone euro et de ses membres à assurer un cadre institutionnel stable et favorable à la compétitivité. Ainsi, l'effort doit-il être poursuivi pour simplifier et renforcer le processus de coordination des politiques économiques, dit du *semestre européen*.

Les *recommandations pays par pays* devraient revêtir un caractère plus contraignant. Les réformes nécessaires seront d'autant mieux acceptées que les partenaires sociaux seront intégrés au processus, en particulier pour le Programme national de réforme.

Aujourd'hui, la question cruciale est celle de la lutte contre le chômage de masse, en particulier chez les plus jeunes. Dès lors, le pilier européen des droits sociaux ne saurait se traduire par davantage de réglementations sociales. Tout au contraire, il doit être un catalyseur pour rendre nos marchés du travail plus attractifs, plus flexibles et plus compétitifs, en réduisant le poids des charges sur le travail. En Espagne comme en France, le montant des prélèvements supportés par les employeurs est au-dessus de la moyenne européenne (6,9% *par rapport à la moyenne de l'UE* et 8,1% *par rapport à la moyenne de la zone euro pour l'Espagne* ; 8,2% et 11,6% pour la France). Il convient également, pour développer la création d'emplois et améliorer notre compétitivité de moderniser notre système de négociation

sociale afin de la rendre agile et flexible et capable de s'adapter aux besoins résultant des nouvelles formes de travail.

Il faut également progresser significativement pour mettre en œuvre et compléter l'union bancaire qui constitue l'épine dorsale de l'union financière. Parallèlement, les institutions européennes comme les Etats-membres doivent avancer avec des propositions concrètes pour l'Union budgétaire, en particulier sur le mécanisme de partage des risques, tout en maintenant le nécessaire équilibre entre la responsabilité de chaque Etat-membre pour la mise en œuvre des réformes et la responsabilité collective qui est celle de l'eurozone dans son rôle de stabilisation.

3. Pour le développement du commerce international

Pour encourager la nécessaire internationalisation de nos entreprises et pour retenir et attirer des investissements étrangers, il est indispensable que notre cadre juridique demeure stable et prévisible. L'accroissement du nombre de nos secteurs exportateurs et une plus grande diversification géographique de nos marchés ne sera possible qu'avec un environnement favorable aux entreprises.

L'Union européenne doit riposter à la montée du protectionnisme et des discours nationalistes en défendant le libre-échange et l'ouverture, tout en demeurant intransigeante sur le respect de la réciprocité. L'Europe a aujourd'hui l'opportunité unique de pouvoir accroître son influence et sa visibilité dans des zones clés du globe, comme l'Amérique latine ou la Méditerranée.

Enfin, l'Union doit contribuer à l'établissement de règles du jeu équitables grâce à sa participation aux instances et forum internationaux. Si l'Europe veut être un acteur essentiel à l'international, elle doit se positionner au premier rang des débats sur la régulation des marchés. Aussi les futures réunions du B20 et du G20 qui se tiendront à Berlin en mai et juin prochain représentent-elles une véritable opportunité pour promouvoir la convergence réglementaire pour permettre à nos entreprises, en particulier à nos PME, de participer au commerce international.

4. Une plus grande responsabilité budgétaire

Il convient d'orienter les objectifs de consolidation budgétaire dans un sens favorable à la croissance pour renforcer et accélérer une reprise économique créatrice d'emplois.

Même si des efforts ont été accomplis, la politique de réduction des déficits doit être poursuivie afin d'abaisser un niveau d'endettement public trop élevé, qui rend nos économies vulnérables face aux aléas des marchés financiers.

Les administrations publiques, à tous les niveaux, tout comme nos systèmes de protection sociale, doivent s'en tenir à leur engagement de parvenir à un niveau de dépenses soutenable, en se concentrant d'abord sur la réduction de leurs déficits structurels. Cela sera rendu

possible si la réforme globale de notre secteur public s'intensifie et s'inscrit dans une dynamique favorable au développement des entreprises et à l'investissement.

Notre système fiscal doit être réorienté au bénéfice de la compétitivité de nos entreprises. Il s'agit de réformer pour assurer la stabilité des règles sans alourdir la charge fiscale. C'est ainsi que sera libéré le potentiel d'investissement et de création d'emploi des entreprises.

Enfin, tous les obstacles fiscaux qui imposent des charges administratives inutiles doivent être réexaminés afin que soient levés les barrières au fonctionnement du marché intérieur.

5. Un marché unique intégré

Le marché intérieur est avec la monnaie unique la pierre angulaire de l'intégration européenne en même temps qu'une de ses réussites les plus évidentes. Ce marché nous offre l'opportunité d'accroître notre commerce bilatéral qui représente aujourd'hui 68,453 Milliards d'euros aussi bien que nos investissements directs qui s'élèvent à 40,086 Milliards.

Cet atout majeur pour nos ambitions internationales communes sera encore renforcé avec une véritable interconnexion de nos infrastructures transfrontalières. Et nous ne parviendrons à répondre aux défis de l'avenir qu'en développant la dimension numérique de notre marché intérieur pour permettre la numérisation de l'ensemble des secteurs dans un cadre qui assure une concurrence loyale et équitable.

Pour développer un environnement favorable aux entreprises, il est fondamental de rationaliser notre réglementation. Aussi, nous devons améliorer l'efficacité et renforcer la stabilité de notre cadre législatif, en réduisant sa complexité, en n'édicteant qu'un nombre restreint de règles claires, simples et compréhensibles pour éliminer les distorsions de concurrence et réduire les contraintes administratives injustifiées. Une réglementation améliorée signifie une compétitivité renforcée.

Les législateurs européens et nationaux doivent prendre en compte la nécessité d'adopter une démarche réglementaire efficace : il s'agit de renforcer la compétitivité et de développer le marché intérieur par la réduction des charges administratives et l'application du principe de proportionnalité. La législation européenne doit se concentrer en priorité sur la croissance et l'innovation. La réduction du fardeau existant (sous le processus REFIT par exemple) ne doit pas être entravé par la bureaucratie.

Les entreprises consacrent aujourd'hui beaucoup de temps et de ressources pour mettre en œuvre les nouvelles réglementations. Il est nécessaire d'assurer davantage de coordination entre les initiatives législatives afin de réduire les incohérences entre les obligations imposées par les différentes directives. Ainsi de nombreux textes législatifs imposent des obligations de *reporting* auprès de multiples d'organismes, ce qui constraint les entreprises à devoir rendre compte plusieurs fois d'une seule et même information.

Il est également indispensable de mettre en œuvre les réglementations européennes sans s'écartier ni aller au-delà des dispositions adoptées au niveau de l'Union (surtransposition).

L'objectif ultime est de parvenir à édicter une législation claire, cohérente et solide. Il s'agit de réduire le nombre de litiges, de renforcer la sécurité juridique et de permettre aux entreprises de comprendre simplement leurs droits et obligations.

6. Des politiques pour l'environnement, l'énergie et le changement climatique favorables à la compétitivité

La compétitivité des entreprises doit être placée au cœur des choix politiques. Dès lors, cette ligne doit demeurer cohérente avec les autres politiques, au niveau national comme au niveau européen. Aussi est-il nécessaire que le rôle de surveillance du conseil compétitivité puisse s'exercer.

L'achèvement du marché intérieur de l'énergie est impératif pour assurer la sécurité de l'approvisionnement, à un prix raisonnable, sans distorsions de concurrence et pour permettre l'intégration des marchés nationaux. Un effort tout particulier doit être fait en faveur des connections transfrontalières.

Les entreprises sont déterminées à réduire les effets du changement climatique mais elles ont besoin de disposer d'un instrument efficace. Aussi la révision en cours du système d'allocation de quotas d'émission (ETS) doit garantir l'allocation gratuite de ces droits pour tous les secteurs soumis aux risques de fuite de carbone.

Les entreprises ont engagé des actions significatives pour mettre en œuvre leurs obligations européennes en terme d'environnement, celles-ci sont parmi les plus complexes et les plus exigeantes au monde. Si nous voulons que l'économie circulaire devienne une réalité, nous avons besoin de l'engagement de toute la société. Les entreprises ont déjà beaucoup agi en ce domaine et la question doit aussi être abordée par l'ensemble de la collectivité.

Les gouvernements d'Espagne et de France peuvent compter sur notre appui pour soutenir les réformes indispensables qui redonneront son dynamisme à nos économies et nous permettront de répondre aux défis de la mondialisation.